



**L'**environnement est l'une des priorités de notre Communauté de Communes. Parmi les nombreuses actions qui ont déjà été engagées, les associations de propriétaires et les démarches Natura 2000 sont capitales.

# Le cahier du marais

## Des associations syndicales pour sauver les marais de la Seudre

L'entretien des marais (curage des fossés, réfection de voirie, entretien des digues...) incombent à des propriétaires qui ont de moins en moins les moyens de financer ces travaux. L'abandon de cet entretien amène peu à peu les marais à se combler et à disparaître, et c'est toute la richesse culturelle et écologique qui a façonné l'histoire de la Seudre qui disparaît avec eux. C'est pourquoi il est aujourd'hui impératif que ces propriétaires mettent en commun leurs moyens au sein d'une structure qui pourra, de plus, bénéficier de subventions publiques (Europe, Etat, Agence de l'eau, Région Poitou-Charentes...).

Suite à ce constat, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes a décidé d'apporter son soutien aux communes de son territoire dans la création **d'associations syndicales de propriétaires** sur les marais salés de la Seudre.

Cette procédure, qui peut s'avérer longue, débutera par une phase nécessaire de **consultation de l'ensemble des propriétaires** concernés, au cours d'une ou plusieurs réunions publiques. C'est la Commune de Le Gua qui a donné le « top départ » de cette démarche et proposé la première de ces réunions publiques le janvier 2011, en présence de près de 200 propriétaires et de nombreux élus. Les autres communes devraient lui emboîter le pas très prochainement.

Contact :  
**Laurent Pouzin**  
 animateur Zones Humides  
 05 46 85 38 50  
[zones.humides@bassin-de-marennes.com](mailto:zones.humides@bassin-de-marennes.com)



## Le point sur « Natura 2000 »

### Natura 2000 sur les marais de Seudre et du sud d'Oléron

Débutée en mars 2010 avec le 1<sup>er</sup> comité de pilotage et après un an d'inventaires par les prestataires extérieurs, la démarche Natura 2000 sur la Seudre vient de franchir une nouvelle étape. En effet, le comité de pilotage s'est de nouveau réuni le 29 mars dernier afin de valider les diagnostics écologiques et socio-économiques. Il reste encore un an avant la validation complète du plan de gestion : les douze prochains mois seront en effet consacrés à la définition des enjeux et objectifs de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000.

### Natura 2000 sur les marais de Brouage et du nord d'Oléron

La démarche suit son cours. Les prestataires réalisent actuellement leurs inventaires de terrain et organisent des rencontres avec les professionnels. Le prochain comité de pilotage est prévu pour septembre 2011 afin de valider les diagnostics socio-économique et biologique.

Contact : **Gaëlle Kania**  
[natura2000@bassin-de-marennes.com](mailto:natura2000@bassin-de-marennes.com)

## Appel

Trois groupes de travail ont été mis en place. Ils sont ouverts à tous !

Pour chacun des sites, ces rencontres devraient avoir lieu prochainement sur les thèmes suivants :

- Aquaculture
- Agriculture
- Activités de loisirs & tourisme

